

Bulletin à renvoyer au plus tôt à:
SNUJipp 33, Bourse du Travail, 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex

Les stages organisés par le SNUJipp sur le temps de travail, sont ouverts à tous les collègues, syndiqué-e-s ou non syndiqué-e-s.

C'est un droit!

Organisés par les syndicats sous l'égide d'un organisme de formation agréé, ils sont ouverts à tous les fonctionnaires dans la limite de 12 jours par an.

Qui peut y participer?

Tous les enseignant-e-s, directeur-trices, spécialisé-e-s, syndiqué-e-s ou non, titulaires, stagiaires ou sup-pléant-e-s.

Est-ce qu'on est payé?

Oui, ce n'est pas une grève. C'est un droit.

Qui doit-on prévenir?

Le SNUJipp a informé l'inspecteur d'Académie. Chaque participant informera son IEN ainsi que les parents d'élèves. Attention, il faut prévenir l'administration au moins un mois avant la tenue du stage, soit avant le 19 janvier à l'aide de la demande d'autorisation d'absence ci-dessous.

Vous trouverez ici les modalités d'inscription au stage. Inscrivez-vous dès réception de ce journal auprès de l'administration !!

La date limite de renvoi des inscriptions est le 19 janvier 2010.

Prévenez-nous aussi de votre inscription en remplissant le bon d'inscription pour pouvoir être mis au courant directement des horaires précis de tenue du stage, l'organisation du repas (réservation de places dans les restaurants alentours) et éviter tout problème avec l'administration.

Modèle de courrier de demande de congé pour stage (à recopier à la main)

NOM, Prénom:

Grade et fonction:

Ecole:

Date:

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie, sous couvert de Madame ou Monsieur l'IEJ de

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le Vendredi 19 février 2010.

Ce stage se déroulera à l'Athénée municipal de Bordeaux, il est organisé par le CFR de la FSU Aquitaine sous l'égide de l'Institut de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

Signature

Bon d'inscription au stage: «Liberté et pratiques pédagogiques en question» du 19 février 2010

Nom: Prénom:

Adresse:

Mai:

École:

Je participerai à la journée de stage Je m'inscris pour le repas du midi

Organisation d'un stage syndical sur la résistance pédagogique

VENDREDI 19 FEVRIER Athénée Municipale

La manière d'enseigner ne peut pas être neutre. La pédagogie appliquée en classe peut être au service de la réussite de tous les élèves ou au contraire aider à un tri social.

L'orientation gouvernementale visant de plus en plus à faire des enseignants des exécutants obéissants dotés d'un encadrement souvent servile, le SNUJipp a décidé de remettre à l'honneur la liberté pédagogique, inscrite dans la loi.

Un stage syndical sera organisé vendredi 19 février à l'Athénée Municipal de Bordeaux avec la participation de Martine ALCORTA, maître de conférences à l'Université de Bordeaux, Véronique BOIRON, professeur à l'IUFM de Bordeaux ainsi que des associations qui nous montreront que des alternatives pédagogiques existent malgré la technicisation et l'évaluationnisme ambiantes.

Nous sommes nombreux à réagir et à vouloir faire vivre une autre conception des missions de l'école pour éduquer les futurs citoyens. Ce stage offrira l'occasion d'en débattre et de construire en toute sérénité notre résistance à travers l'innovation pédagogique.

Matin

Interventions de
Martine Alcorta, (Maître de conf. Université de BX II)
Véronique Boiron, (Professeur à l'IUFM de BX)
Associations pédagogiques

Après-Midi

Mise en pratique des ateliers pédagogiques avec les associations

Les horaires précis seront communiqués par mail

